



Chantage internet, que faire ?

Par **ichigo591**, le **01/05/2012** à **18:22**

Bonjour,

Suite à une cam osée avec une jeune demoiselle, celle ci me fait chanter et souhaite de l'argent sinon, elle l'a diffusera sur internet.

Ma question, a-t-elle le droit de faire cela, et est ce que je peux avoir des problèmes juridiques car elle veut l'a transmettre à la police...

Merci de votre réponse.

Et répondez moi au plus vite s'il vous plait.